

# Vacciplant®

**Stimulateur des défenses naturelles sur les arbres fruitiers à pépins, les fraises, la vigne, les cucurbitacées, les salades et les tomates.**

## Description du produit en bref

Vacciplant active les défenses naturelles dans les plantes pour augmenter leur résistance aux agents infectieux. Son efficacité est partielle : en arboriculture contre le feu bactérien, l'oïdium, la tavelure et le gloeosporium ; en viticulture contre l'oïdium ; sur fraises contre l'oïdium et le botrytis ; sur cucurbitacées contre le mildiou et le botrytis ; sur salades contre le mildiou et sur tomates contre la bactériose, l'oïdium et le botrytis.

## Matières actives

45 g/l Laminarine

## Formulation

Concentré soluble dans l'eau (SL)

## Trademark

Goëmar, St-Malo, France

## Numéro d'homologation

W-6724

## Mode d'action

Vacciplant est obtenu à partir de filtrats d'algues de l'algue *Laminaria digitata* concentrés en principes physio-actifs. Les plantes ont un système immunitaire non spécifique. Elles réagissent de la même façon quel que soit le type d'agresseur. La **Laminarine**, principe actif du Vacciplant ressemble à une substance contenue dans la paroi des champignons agressifs pour les plantes. La plante réagit à ce leurre en mobilisant ses défenses naturelles. Cette réaction, analogue à une vaccination, prépare la plante aux attaques futures. Vacciplant a une efficacité préventive.

## Utilisation Arboriculture

### Fruits à pépins

Contre le Feu bactérien : (efficacité partielle)

Dosage : 0.047 % soit 0.75 l/ha . Efficacité partielle.

Haie foliaire de 10.000 m<sup>3</sup>/ha.

Dosage : 0.075 % sur arbres haute tige. Quantité de bouillie 20-30 l/arbre

(75 ml de Vacciplant/100 l d'eau.)

Positionnement : application préventive stade bouton vert (BBCH 56) jusqu'à fin floraison (BBCH 69).

Répéter les traitements tous les 5 à 10 jours.

Oïdium, Tavelure, Gloeosporium : (efficacité partielle)

Dosage : 0.0625 % soit 1 l/ha. Application après floraison en conditions de faibles pressions de maladies. Délai d'attente 3 jours. Utiliser Vacciplant en mélange avec des fongicides. Mélange recommandé avec 3 l/ha Stamina.

## Utilisation Cultures de baies

### Fraises

Oïdium : (efficacité partielle)

Dosage : 0.1 % soit 1.0 l/ha. Application avant le début de l'attaque.

Répéter tous les 7 à 10 jours.

Dosage : 0.1 % soit 1 l/ha Effet partiel contre la pourriture grise (Botrytis cinerea). Application pendant la floraison. 4 traitements au maximum. Pas de délai d'attente.

Il est recommandé de mélanger 1 l/ha Vacciplant avec 3 kg/ha Armicarb.

Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m<sup>2</sup>; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage

doit être adapté au stade de la culture à traiter.

### Utilisation Cultures maraîchères

#### Cucurbitacées

**Mildiou et Botrytis** : (efficacité partielle)

Dosage : 3.0 l/ha. Délai d'attente : 3 jours.

Application préventive, avant le début de l'attaque.

Pour lutter simultanément contre l'oïdium, il est recommandé de mélanger 3 l/ha Vacciplant avec 3 kg/ha Armicarb.

#### Salades (Asteraceae)

**Mildiou** : (efficacité partielle)

Dosage : 1.0 l/ha. Délai d'attente : 3 jours.

Application préventive, avant le début de l'attaque.

Pour lutter simultanément contre l'oïdium, il est recommandé de mélanger 3 l/ha Vacciplant avec 3 kg/ha Armicarb.

#### Tomates

**Oïdium, Botrytis et Bactériose** : (efficacité partielle)

Dosage : 1.0 l/ha. Délai d'attente : 3 jours.

Application préventive, avant le début de l'attaque.

Pour lutter contre l'oïdium, il est recommandé de mélanger 3 l/ha Vacciplant avec 3 kg/ha Armicarb.

### Utilisation Viticulture

#### Vigne

Oïdium : (efficacité partielle)

Dosage : 0.125 % soit 2.0 l/ha. Application : Pré- et post-floral jusqu'à mi-août.

Appliquer Vacciplant dès le départ de la végétation (stade 3 feuilles).

Pour obtenir une efficacité complète, il est recommandé de mélanger Vacciplant avec 3 kg/ha Armicarb ou 3 kg/ha Soufralo.

Application préventive, avant le début de l'attaque.

Vacciplant utilisé seul ne montre pas d'efficacité complète. Dès juillet, des infections sur grappes peuvent apparaître. Il est fortement conseillé de mélanger Vacciplant avec Armicarb ou Soufralo.

Vacciplant est également autorisé pour les traitements par voie aérienne.

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

### Miscibilité

Vacciplant est miscible avec les fongicides de la gamme Stähler Suisse.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Vacciplant est listé sur la liste des intrants de l'IRAB et peut être utilisé en agriculture biologique.

### Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée par des précipitations survenant plus de 4 heures après le traitement.

### Important à savoir

Vacciplant est un produit naturel. Il ne laisse pas de résidus.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Phrases P

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P501** Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes les précautions d'usage.

**En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

**Emballage**

10 01 97 Carton à 10 x 1 l

10 01 97 Emballage simple à 1 l

**Emballage**

10 02 51 Emballage simple à 5 l

10 02 51 Carton à 4 x 5 l

**Emballage**

10 02 90 Emballage simple à 10 l

10 02 90 Carton à 2 x 10 l

**Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>